

Golfe de Saint-Tropez recrute
Un chargé de projets de travaux cours d'eau H/F
Pour son pôle environnement
(Statutaire ou Contractuel, cat B Cadre d'emplois des techniciens), à temps complet

- ↳ Golfe de Saint-Tropez est une Communauté de communes **atypique**.
- ↳ Un **cadre de vie idéal** pour s'épanouir : ses espaces naturels de toute beauté, son climat privilégié (300 jours de soleil par an) et ses événements nombreux en toute saison.
- ↳ Un **territoire à échelle humaine**, avec douze communes où la proximité, la solidarité et les échanges sont des valeurs partagées.
- ↳ Avec 60 000 habitants à l'année, Golfe de Saint-Tropez cultive le **vivre ensemble** en toute harmonie.
- ↳ **Venez nous rejoindre dans ce territoire d'exception !**

Envoyer un CV et
une lettre de motivation

à Vincent Morisse,
Président de la Communauté de Communes :

Par mail :
recrutement@golfe-sainttropez.fr

Par courrier :
Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez
Service recrutement
2, rue Blaise Pascal - 83310 Cogolin

Pour les candidats statutaires :
Joindre le dernier arrêté de situation statutaire et les 3 dernières évaluations.

Le Pôle Environnement constitué des Directions des Déchets Ménagers et Assimilés, Cours d'eau et Espaces maritimes a pour mission la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés, la prévention et la communication autour des déchets ainsi que la mission fondamentale d'agir en faveur du développement durable du littoral, des cours d'eau et des bassins versants côtiers. Sous l'autorité du Responsable du service cours d'eau, composé de 7 agents, le chargé de projets de travaux pilote la mise en œuvre de travaux d'aménagement des cours d'eau.

Vos missions : Dans le cadre d'un PAPI, vous pilotez la mise en œuvre effective des programmes de travaux d'aménagement et poursuivez les acquisitions foncières (amiables ou expropriation) avec l'appui d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Foncière (AMOF). Vous maintenez le contact avec les administrés concernés par le programme et participez aux réunions de concertation pour la mise en œuvre des projets avec les élus, les riverains et les usagers. Vous savez piloter l'instruction des dossiers réglementaires (DAE, DUP, enquête parcellaire, MECDU) et nécessaires à la mise en œuvre des travaux avec l'appui d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Vous pilotez le marché de Maitrise d'Ouvrage Délégué (MOAD) ou de Maitrise d'Œuvre (MOE) et assurez le suivi et le bon déroulement de la phase de travaux jusqu'à la réception définitive (élaboration des pièces techniques de marché de travaux, procédures avec l'appui d'un MOE,...). Vous suivez l'exécution budgétaire (dépenses et recettes) du projet. Vous construisez et pilotez la démarche relative à l'obligation de suivi des ouvrages hydrauliques et systèmes d'endiguement pour répondre à la compétence GEMAPI. Vous participez à la cellule d'expertise pour la gestion du risque inondation (astreintes pour la prévision des crues).

Votre profil : Minimum BAC +3 (gestion des cours d'eau et hydraulique fluviale), vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans des missions similaires. Vous avez des connaissances approfondies en gestion des milieux aquatiques (travaux de restauration, hydromorphologie, hydraulique fluviale, gestion technique des digues, réglementation liée à l'exécution de travaux en rivière) afin de pouvoir réaliser des diagnostics, monter des dossiers techniques et être force de proposition. Une expérience dans la conception et réglementation des systèmes d'endiguement serait un plus. Des connaissances en hydrologie sont souhaitables. Vous maîtrisez la méthodologie d'ingénierie de projet, et avez la capacité à concevoir et rédiger des rapports d'études. Vous maîtrisez des outils informatiques courants (Word, Excel, Power point, etc.) et idéalement des outils de SIG (QGIS).

Conditions du poste : Poste temps complet 37h sur 4.5 jours du lundi au vendredi (12 RTT) basé à Cogolin (83). Astreinte. Rémunération statutaire et prime annuelle. Titres restaurants et Œuvres sociales. Disponibilité demandée pour des réunions hors horaires de travail (réunions publiques, réunions techniques). Permis B obligatoire. Véhicule de service pour les déplacements.

Date limite pour postuler : 30/05/2023

Poste à pouvoir : dès que possible